

Utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant - Recyclage

Référence :
SEC110

Catégories :
SECURITE

Sous-catégories: **Echafaudages**

LANGUE(S) :



FR DE LU

DURÉE :

4 HEURE(S)

ORGANISME DE FORMATION :

LEON KREMER S.À R.L.

OBJECTIFS

Après avoir suivi la formation de base, les monteurs / contrôleurs / utilisateurs d'échafaudages roulants doivent suivre une formation de recyclage tous les 5 ans.

Personnes concernées :

Monteurs / contrôleurs / utilisateurs d'échafaudages roulants.

CONTENU

Le contenu de la formation est conforme à la recommandation n°18 de l'Association d'Assurance Accident (www.aaa.lu).

Elle inclut une partie théorique et une partie pratique, ainsi qu'un test (théorique et pratique).

PÉDAGOGIE

Présentations illustrées, discussions, exercices pratiques.

PRÉREQUIS

La formation est reconnue par l'Association d'Assurance Accident.

Conformément au Code du Travail, seuls les candidats déclarés aptes par le Médecin du Travail peuvent participer à cette formation. L'employeur, son représentant ou à défaut le candidat lui-même assument la responsabilité de cette vérification préalable.

Avant le début de la formation, nous devons recevoir impérativement :

- la preuve qu'une formation antérieure a déjà été réalisée il y a moins de 5 ans

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise

